

ASSURANCES TEMPORAIRES AUTO / CAMION :

- ▶ Tarif selon la durée de la garantie temporaire
- ▶ Permis français ou étranger valide
- ▶ Véhicule de 1ère catégorie jusqu'à 20 CV
- ▶ Carte grise française ou étrangère
- ▶ Permis > 2 ans – assuré de 21 à 75 ans
- ▶ RCPJ

Votre client ou prospect peut souhaiter une assurance temporaire auto pour des motifs variés, par exemple :

- véhicule non assuré et besoin de passage au contrôle technique, en vue de la vente
- souhaite assurer un véhicule de prêt
- son véhicule part en export
- importe un véhicule de l'étranger
- étranger veut régulariser sa situation etc ...

Paiement sécurisé par carte bancaire

----- demande de cotation **TEMPORAIRE AUTO MOTO / CAMION** à faxer au **05 56 64 57 25** -----

▶ **NOM :**

Adresse :

Date de Naissance :

- Permis français Permis étranger

PRENOM :

Code Postal + Ville :

Date de permis :

▶ **MARQUE ET MODELE du véhicule :**

- Carte grise française Carte grise étrangère
 Mise en circulation :

CODE GTA :

CV :

PTC si poids lourds :

▶ **Durée de l'assurance temporaire (nombre de jours) :**

Motif de l'assurance temporaire (obligatoire) :

Si achat, lieu d'acquisition du véhicule :

Si export, lieu de destination :

Attention : ce tarif ne s'applique pas aux risques aggravés ni aux coef. > 100
(alcoolémie, sanctions administratives, malus, résilié ...)

Vos coordonnées pour vous faxer le tarif :

Nom :	Tél. :	Fax :	E-mail :
--------------	---------------	--------------	-----------------